# WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

#### Circulaire 8766

du 28/10/2022

Formations à la fonction de directeur - Module pédagogique - Enseignement secondaire et fondamental

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

| Type de circulaire<br>Validité | circulaire administrative<br>à partir du 27/10/2022   |  |
|--------------------------------|---|--|
| Documents à renvoyer           | oui, voir contenu de la circulaire  |  |
| Résumé                         | Cette circulaire porte sur l'inscription au module pédagogique de la formation à la fonction de directeur pour l'enseignement secondaire et fondamental |  |
|                                |   |  |
| Mots-clés                      | Inscriptions - Formations - Directeur - Secondaire - Fondamental  |  |

#### Établissements

| Réseaux d'enseignement | Unités d'enseignement           |  |
|------------------------|---------------------------------|--|
|                        |                                 |  |
| Wallonie-Bruxelles     | Maternel ordinaire              | Centres psycho-médico-sociaux          |
| Enseignement           | Primaire ordinaire              | , ,                                    |
|                        | Secondaire ordinaire            | Centres d'Auto-Formation               |
|                        | Secondaire en alternance (CEFA) | Centres de Technologie Avancée (CTA)   |
|                        | , ,                             | Centres de dépaysement et de plein air |
|                        | Maternel spécialisé             | (CDPA)                                 |
|                        | Primaire spécialisé             | Centres techniques                     |
|                        | Secondaire spécialisé           |  |
|                        | ·                               | Homes d'accueil permanent              |
|                        | Promotion sociale secondaire    | Internats primaire ordinaire           |
|                        | Promotion sociale secondaire en | Internats secondaire ordinaire         |
|                        | alternance                      | Internats prim. ou sec. spécialisé     |
|                        | Promotion sociale supérieur     | Internats supérieur                    |
|                        |                                 | Ecoles supérieures des Arts            |
|                        |                                 | Hautes Ecoles                          |
|                        |                                 | Universités                            |
|                        |                                 |  |

## Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Education

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

| Nom, prénom     | SG + DG + Service                    | Téléphone et email      |
|-----------------|--------------------------------------|-------------------------|
| Ilham CHOUGRANI | Direction générale des Personnels de | 02/413.33.72            |
|                 | l'Education                          | ilham.chougrani@cfwb.be |



DATE DE PUBLICATION:

# Formations à la fonction de directeur

| Rédacteur : Nicolas LIJNEN   |
|--|
| Madame, Monsieur,  |
| J'ai l'honneur de vous informer du lancement des inscriptions au module éducatif et pédagogique de la formatic |

à la fonction de directeur.

# Formations organisées

Le Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement a pris la décision de lancer le module éducatif et pédagogique des formations aux fonctions suivantes :

- Directeur dans l'enseignement fondamental
- Directeur dans l'enseignement secondaire

Ce module de formation comporte 30h et sera organisé par l'AEFC de Fléron-Charlemagne sous l'égide des services de WBE.

# Conditions de participation

Sont autorisés à s'inscrire à la formation, les candidats qui répondent aux deux conditions suivantes :

- 1° être porteur d'un titre du niveau supérieur du 1er degré au moins ;
- 2° être porteur d'un titre pédagogique constituant un titre de capacité tel que défini à l'article 17 du décret 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

## Modalités d'inscription

Les membres du personnel qui souhaitent prendre part à ces formations sont invités à remplir le formulaire repris en annexe à le renvoyer à l'adresse mail suivante : <u>ilham.chougrani@cfwb.be</u>

Ce formulaire devra être accompagné d'une copie de <u>votre/vos diplôme(s)</u> ainsi que <u>du/des titres pédagogique(s)</u> dont vous êtes porteur(s).

Après avoir rempli ce formulaire, les candidats des services de Wallonie Bruxelles Enseignement procéderont à la vérification des conditions de participation et enverront à tous les candidats admis à la formation le règlement des études. Ce <u>règlement signé</u> et une <u>copie de la carte d'identité</u> devront être renvoyés pour le 24 novembre 2022 au plus tard à l'adresse suivante :

EAFC Fléron-Charlemagne 9 rue Charles Deliège 4623 FLERON

Les membres du personnel recevront, dans la première quinzaine du mois de décembre, un courriel de convocation à la formation.

J'attire aussi votre attention sur le fait que le nombre de participants sera limité à <u>100</u> pour le module des directeurs de l'enseignement secondaire et à **80** pour le module de l'enseignement fondamental.

Conformément à l'article 16, § 2 du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices, Wallonie Bruxelles Enseignement accordera une priorité à l'inscription aux directeurs en fonction. Un critère basé sur l'ordre d'inscription sera ensuite appliqué pour déterminer quels candidats pourront être admis à la formation dans la limite des places encore disponibles.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de Mme Ilham CHOUGRANI (02/413.33.72, <u>ilham.chougrani@cfwb.be</u>).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de l'ensemble des membres du personnel susceptibles d'être intéressés par les formations précitées.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Manuel DONY,

Directeur général

#### **ANNEXE**

### FORMATION DES DIRECTEURS – MODULE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

#### **DEMANDE DE PARTICIPATION**

Document à adresser à Mme Ilham CHOUGRANI Ilham.chougrani@cfwb.be

| Matricule :  |             |
|--|-------------|
| Nom:   |             |
| Prénom :   |             |
| Adresse :  |             |
| Code postal :  |             |
| Localité :   |             |
| Téléphone/GSM :  |             |
| Adresse électronique :   |             |
| Lieu et date de naissance :  |             |
| Diplômes :   |             |
| Titre pédagogique :  |             |
| Par la présente, je vous fais part de ma volonté de participer fonction de directeur dans l'enseignement FONDAMENTAI |             |
| Date :   | Signature : |

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Barrer la mention inutile.